essociation déposée sous le numéros 9723

A Lyon le 17 /1/1972

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LAASSEMBLEE GENEKALGROINAIRE TENUE A L'YON LE DIX SEPT JANVIER 1972

réunie à Lyon, le 17 Janvier 1972, tous les CA étant présents à l'exception des études paramédicales et des Classes Préparatoires.

L'Assemblée sénérale extraordignire de l'AGEL UNEP.

a débattu et décidé de l'ordentation de l'Association pour le trimestre à venir;

considérant les décisions du Congrés de l'AGEL UNEF le 20 Mai 1971, les statuts des CA UNEF et de 1 ( UNEF,

a décidé d'ajouter à l'article I de ses statuts l'additif suiventé
L'AGAL UNEF a le monopole du sigle UNEF dans tous les établissements
ou classes d'enseignement supérieur de l'agglemération lyennaise,
ainsi que de toutes les combinaisons où entreret de sigle jelle garde
le monopole de san ancien titre, UGEL, ainsi que de toute combinaison
où il pourrait entrer entrer entrement le composé "UGEL UNEF".

Fait & Lyon , le 17 Jenvier 1972

Vu et approuvé

Nicole Chambon

secrétaire de l'AGEL UNEF

Alain Grossottte

membre du Bureau de l'AGAL UNAF